

# COMMUNE de Val d'Oust LES BRÈVES

## #3

Le terrain de BMX, laissé à l'abandon depuis quelques années, va être réaménagé.



Les jeunes de Val d'Oust vont pouvoir « faire des bonds » !

Le conseil municipal de Val d'Oust a voté à l'unanimité la réhabilitation du circuit de BMX de la Chapelle Caro. Un terrain de BMX ou de DIRT (contraction de « dirt jumping », ou « saut tout-terrain ») est un espace qui permet la pratique d'un sport alliant le VTT de voltige ou Sloplstyle (pratiquer des sauts) et du BMX. La pratique du BMX consiste à exécuter des figures dans les airs, sur des bosses en terre ou des structures artificielles.

Ce sport est en plein développement et le terrain de la Chapelle Caro était, il y a encore 10 ans, le seul dans le secteur de Ploërmel Communauté et de l'Oust à Brocéliande à pouvoir accueillir cette pratique. Il a, par exemple, accueilli en 2012 le « Breizh World Tour ». *(suite page 2)*



Abandonné depuis des années, végétation, débris, rendaient le site impraticable.

Les services techniques de Val d'Oust, après avoir nettoyé le terrain cet été, ont rendu possible sa réouverture.

De nombreux adeptes de ce sport se sont vite réappropriés les lieux.

La fréquentation assidue des sportifs, a encouragé la municipalité à investir pour une vraie réhabilitation.

## SOMMAIRE

Le CCAS, son rôle ..... page 2



Florence Prunet

Nous devons rester optimistes ..... page 3

Verger partagé « Maurice Pellerin » ..... page 4

Vie économique ..... page 5

Vie associative ..... page 6



PORTRAIT / Marie-Claire Boulvais

Une vie au service des autres ..... page 7

L'application Panneapocket / Écoles ..... page 8

# LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS SON RÔLE

**Au sein de notre commune, il existe un établissement public le CCAS. C'est l'acteur social de la solidarité, son rôle est d'intervenir par des actions et des activités sociales.**

Cet établissement public communal autonome est dirigé par un conseil d'administration présidé par le Maire. Ce conseil est formé à parité de 7 élus locaux (conseillers municipaux) et de 7 personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale. Le CCAS est autonome sur le plan juridique et financier, il gère son propre budget de fonctionnement et d'investissement.

## Le rôle du CCAS est double :

**Il accompagne l'attribution des aides sociales légales :** il informe et guide les habitants à compenser certains déséquilibres financiers, à la vieillesse ou aux handicaps des personnes qui ne peuvent pas être aidées par d'autres moyens.

**Il est à l'initiative d'actions sociales locales :** il n'existe pas réellement de limite à ces initiatives en dehors des moyens dont il dispose et de la politique sociale de la municipalité.

## Ses missions

### Aux familles et adultes

#### Accès au logement social

- Aide déménagement :**  
Plusieurs dispositifs existants
- Aide garant logement :**  
Trouver un cautionnaire
- Aide paiement caution :**  
Financer son dépôt de garantie
- Aide frais d'agence :**  
Comment financer les honoraires
- Aide installation logement :**  
Faire face aux difficultés

#### Aides aux demandeurs d'emploi :

- convention de coopération avec Pôle emploi, CPAM
- **Aide à la mobilité** (ex : Bons de transports, repas générés par la recherche d'emploi, réductions SNCF)
- **Aide à la formation**

#### Aide dans les démarches administratives :

- Domiciliation, Revenu de Solidarité Active (RSA) Caisse Mutuelle Universelle (CMU),
- Démarches auprès de la Caisse d'allocations familiales
- Contacter les services de l'administration
- Les démarches auprès des impôts
- La mutualité sociale agricole
- Caisse primaire d'assurance maladie

#### Autres aides

- Restaurant scolaire
- Le fonds de solidarité pour le logement (FSL)
- Fond Énergie Eau (FEE)

- épicerie sociale, garderie, classe de découverte, participation à des stages, etc.
- Distribution de bons alimentaires, bons carburants (sous conditions) ...

#### Aux personnes en situation de handicap

Accompagner dans la demande de carte d'invalidité, d'allocation d'adulte handicapé, de carte de stationnement...

#### Aux séniors

- Aide dans la prise en charge des dossiers d'aides sociales, hébergement, restauration pour les personnes âgées handicapées
- Pour les demandes d'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA)
- Téléassistance
- Aide ménagère
- Le placement en établissement
- Le CCAS gère les 2 MAPA de Val d'Oust
- Repas CCAS – Colis Noël...



Isabelle RENAUD  
Responsable CCAS

#### Isabelle saura :

- Identifier et qualifier votre demande d'aide
- Vous aider à compléter vos démarches administratives pour obtenir ces aides
- Vous orienter vers les services et les professionnels compétents

**Tous les lundis,  
jeudis et vendredis matins**

de 9 h 00 à 12 h 00

**Le mardi et le mercredi**

de 9 h 00 à 12 h 00

et de 14 h 00 à 16 h 30

à la mairie déléguée

de La Chapelle Caro

**02 97 74 88 91**

E-mail : [ccas@mairie-valdoust.fr](mailto:ccas@mairie-valdoust.fr)

## LESBRÈVES DU CONSEIL

(suite de la page 1)

Ces derniers temps, un bon nombre de jeunes du secteur pratique ce sport et est obligé de se déplacer sur Plumelec, Saint-Jean-Brévelay ou Iffendic compte tenu de l'état du terrain de Val d'Oust qui s'avère de moins en moins praticable. Sous l'impulsion de Benoît de Miniac qui a relancé l'association « Anibal Trail » (fondée en 2011 par des jeunes de la Chapelle Caro et du Roc Saint-André... en avance sur la fusion des communes!), la commune s'engage dans une rénovation, voire une restructuration de cet espace.

*“Entouré des plus passionnés de BMX, je souhaite donner un souffle nouveau à ce terrain qui a connu de belles heures, nous indique Benoît de Miniac. L'entreprise P-Tracks promet un terrain permettant aux riders de tout niveau de pratiquer le BMX : des débutants aux experts. Avec ce brassage, une saine émulation devrait voir le jour avec des progrès rapides. Tous ceux qui veulent s'impliquer dans l'association sont les bienvenus. Je remercie vivement la mairie de son implication rapide et efficace dans cette réhabilitation”.*

Effectivement, l'ouvrage est confié à l'entreprise «Pumptrack» de Kergrist pour un montant avoisinant les 25 000 €. Il faut savoir qu'une fois réhabilité, les services municipaux ne passeront qu'une fois l'an sur le terrain, que l'association s'engage à l'entretien et donc que le coût de réalisation reste modeste comparé à l'investissement annuel consacré à d'autres sports et activités récréatives.

**La municipalité souhaite que ce terrain puisse devenir une référence dans le secteur, qu'il soit en mesure d'accueillir des événements et compétitions et surtout qu'il permette aux jeunes de la commune et des communes environnantes de profiter pleinement de ce sport sur leur territoire.**

# NOUS DEVONS RESTER OPTIMISTES

**La nouvelle équipe a été élue le 26 mai 2020. Déjà 8 mois de mandat dans un contexte très particulier ! J'aurais souhaité que cette année 2021 débute dans un climat plus serein pour nous tous.**

Il va falloir encore être patient et très prudent pour faire face au virus. Je souhaite vraiment que la vaccination qui a démarré nous permette de reprendre une vie normale.

La période que nous traversons est difficile pour chacun d'entre nous, pour nos commerçants, nos artisans, nos entreprises, nos agriculteurs, nos associations, nos jeunes et nos moins jeunes, pour le personnel médical, pour les équipes éducatives, pour les services d'aide à la personne, pour la vie sociale en général.

Toute l'équipe municipale et les services sont impliqués pour gérer le quotidien de la commune, faire avancer les dossiers et développer des projets.

**Plusieurs actions fortes ont marqué ce début de mandat ;** le démarrage du chantier de l'école publique intercommunale, la mise en place de l'agence postale communale, l'approbation du Plan Local d'Urbanisme, la numérotation des villages, le début des travaux pour le déploiement de la fibre. Les différentes commissions municipales se réunissent régulièrement. Toutes sont actives et mobilisées.

**La commission Communication** a mis l'accent sur une information régulière pour tous les habitants grâce aux Brèves de Val d'Oust qui paraissent tous les deux mois et sont distribuées par les élus dans chaque foyer mais aussi disponibles sur le site internet de la mairie et sur la page Facebook. Dernièrement, l'application



Panneau Pocket, pour laquelle vous trouverez l'explication dans ce numéro, a été proposée aux habitants.

**La commission Environnement et Patrimoine** a proposé deux chantiers participatifs à l'automne pour la remise en état de deux lavoirs communaux.

Actuellement la plantation d'un verger collectif ainsi qu'un site d'éco-pâturage sont en préparation.

Depuis quelques mois, nous avons démarré un travail avec la chambre d'agriculture pour permettre l'installation de maraîchage bio sur une partie des terres de la Basse Chapelle. C'est un projet qui avance puisque nous venons de signer une promesse de bail avec une future « maraîchère ». Nous espérons voir cette première installation aboutir au printemps. D'autres contacts sont en cours.

**La commission jeunesse** a reconduit le dispositif « argent de poche » pendant les vacances de la Toussaint et a rencontré un grand succès.

**Notre CCAS** (Centre communal d'action sociale) est actif. Ses

missions sont essentielles dans une commune. Une présentation lui est consacrée dans ce nouveau numéro des Brèves.

Plusieurs études vont démarrer en ce début d'année 2021 :

- Pour la réaffectation des bâtiments de l'école publique situés dans le bourg de La Chapelle-Caro.
- Pour la construction d'un centre aéré en partenariat avec l'association familles Rurales et avec Ploërmel Communauté.

De nombreux travaux sont en projet. Certains vont se concrétiser très rapidement. D'autres s'étaleront davantage dans le temps.

- Une extension des locaux techniques au Clos Joubaud
- Le réaménagement de l'accueil de la mairie de Val d'Oust et de l'agence postale ainsi que des bureaux.
- L'agencement du CCAS et du syndicat scolaire à la mairie de la Chapelle (salle de réunion)
- La réhabilitation du terrain de BMX à La Chapelle-Caro
- Un nouveau marquage du parking dans le bourg du Roc Saint André qui permettra de gagner des places de stationnement supplémentaires.
- La création d'un parking à côté du Comptoir à Quily.

Pour l'année 2021, nous espérons aussi que le projet autour du centre de plongée dans les anciennes carrières de Quily se concrétise. Le Plan Local d'urbanisme permet dorénavant de le voir aboutir. L'équipe municipale accompagnera ce dossier important pour la commune.

***“Nous devons rester optimistes et poursuivre le bel élan que connaît notre commune de Val d'Oust.”***

Florence Prunet  
Maire de Val d'Oust

## LESBRÈVES DU CONSEIL

### Les plaques des maisons arrivent !

Plusieurs villages de la commune attendaient la numérotation de leurs habitations. Certaines résidences récentes ou rénovées depuis peu, n'en possédaient pas. C'est chose faite, en effet, début février, les propriétaires des maisons ont reçu un courrier les informant du numéro attribué à leur domicile. Cette numérotation est nécessaire pour les services d'urgence et de secours, les livraisons mais aussi pour pouvoir être raccordée à la fibre optique et pouvoir accéder à l'internet haut débit dans quelques mois. Vous pouvez signaler ces éventuelles erreurs jusqu'au 5 mars.

**Retrait des plaques : en mairie de Val d'Oust dès le lundi 15 mars.**



Comme chaque année, à partir du mois de janvier et jusqu'au mois de mars, le soir, lorsqu'il pleut et que la température est douce, **des centaines de grenouilles de tritons de salamandres et de rainettes vont traverser la route entre le Val Chevrier et La Garenne**, de part et d'autre du pont, pour rejoindre la zone humide en bordure du Tromeur afin de se reproduire.

A cette période, des dizaines de ces amphibiens vont se faire écraser par les véhicules.

Lorsque nous empruntons cette route à cette période, **essayons de ralentir**, de repérer ces petits animaux au milieu de la route et évitons-les ; **la biodiversité s'en portera mieux !**

LESBRÈVES  
DU CONSEIL

## URBANISME

Édification  
d'une clôture

Depuis le 15 Octobre 2020 et l'entrée en vigueur du Plan Local d'Urbanisme, il est obligatoire de procéder à une déclaration préalable auprès de la mairie **lorsque vous souhaitez édifier une clôture.**

Afin de faciliter l'instruction de votre demande et d'en réduire les délais, il est nécessaire de fournir certaines pièces pour accompagner le formulaire de déclaration (CERFA 13703\*07). Les pièces suivantes sont à déposer avec votre déclaration :



- Plan de situation
- Plan de masse coté ou à l'échelle avec la matérialisation de l'emprise de la clôture
- Élévation cotée de la clôture envisagée précisant la teinte et la nature des matériaux utilisés
- Insertion graphique (vous pouvez soit réaliser un photomontage ou bien dessiner directement le projet en couleur sur une photographie du site)
- Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche
- Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement lointain.

**Un dossier complet est un dossier instruit rapidement et dans un délai d'un mois.**

## Plantation du verger partagé « Maurice Pellerin »



Plantation d'arbres fruitiers, rond point de la Chapelle Caro

La commission environnement a planté samedi 20 février douze pommiers sur un commun situé dans le bas du bourg de la Chapelle Caro.

Ce petit verger collectif permettra de venir cueillir les pommes quand elles seront à maturité (±3 ans). C'est le premier acte d'un projet qui doit se développer sur l'ensemble de la commune de Val d'Oust et qui verra naître dans les semaines à venir d'autres vergers et un éco-pâturage. Il s'agit de développer le principe des « espaces nourriciers » qui permet à la fois de faire vivre des terrains communaux et d'en réduire l'entretien, de proposer des lieux qui associent lien social et plaisir de partager mais aussi de

contribuer, à notre échelle, à une reconquête de la biodiversité.

La commune va donc planter des arbres fruitiers sur un terrain facile d'accès, s'engage à les entretenir et les faire prospérer grâce aux conseils et astuces de chacun, pour en récolter les fruits et les partager! Des chantiers collectifs pourront être envisagés avec une équipe « d'écocitoyens » à certaines périodes de l'année. Il serait également intéressant d'en faire des lieux pédagogiques ouverts aux écoles et à tous pour des ateliers de taille, de greffe, etc.

**Vos idées sont les bienvenues pour faire vivre et enrichir ces projets!**



**Variétés Plantées**  
Fuji,  
Belle de Boskop,  
Cox Orange,  
Idared,

Reinette d'Armorique,  
Reine des Reinettes,  
Golden,  
Patte de Loup

LESBRÈVES  
DU CONSEIL

## VOIRIE

L'éclairage public  
de l'avenue Yves ROBER  
bientôt rétabli.

Un vol de câble a privé le bas de la Chapelle Caro d'éclairage public plusieurs mois. Les travaux de remise en état réalisés par Morbihan Énergies sont en cours.

RÉFECTION  
DE LA VOIRIE

Le programme de réfection des chaussées, voté par le conseil municipal en octobre 2020, a débuté. la route de La Saudraie à la Chapelle Caro fait partie des premières réalisations.



Route de la Saudraie - la Chapelle Caro

S'enchaîneront : Villeneuve à la Chapelle Caro, l'impasse du Bois à Quily.

# VIE ÉCONOMIQUE



Laurent, entouré de Margaux, Dilan et Fabien

## Rencontre avec Laurent Magnen, responsable restauration de l'ESAT

(Établissement et Service d'Aide pour le Travail)

Arrivé en 2019 à l'ESAT du Roc Saint André, Laurent Magnen, ancien cuisinier militaire, est chargé de confectionner 450 repas chaque jour.

Pour cela, il est entouré d'une équipe de 10 personnes (8 travailleurs de l'ESAT et 2 encadrants, Hervé et Sandrine). Il faut être très organisé, rigoureux et respecter un protocole sanitaire strict. En effet les produits en cours de préparation ne sont jamais en contact avec les produits non transformés.

Les aliments suivent un circuit sans aucun croisement surtout avec les déchets, ni retour en arrière, ce qui favorise la maîtrise de l'hygiène sachant que tout est consigné et tracé dans un nouvel outil informatique appelé « e pack hygiène » générant moins de papier et accessible à toute l'équipe.

Les 450 couverts sont à destination des écoles de Val d'Oust, des ESAT du Roc Saint André et de La Gacilly et des foyers de vie du Roc Saint-André et de Ploërmel.

Les menus sont élaborés 4 semaines à l'avance en suivant le plan alimentaire imposé par l'État pour la restauration collective.

Celui-ci favorise le recours aux productions locales et ou labellisées (AOP, AOC, Agriculture biologique, Label Rouge etc) et l'introduction de produits végétariens. Il faut donc trouver un juste équilibre entre une alimentation saine, de saison, le goût des adultes et enfants qui déjeunent et le prix des denrées.

Laurent nous confie que ses commandes sont faites avec des entreprises sous contrat mais qu'il peut ponctuellement faire appel à des producteurs locaux comme par exemple le jardin de Cahéran implanté à Guillac en production bio et membre de l'AMISEP.

Les choix faits ont un coût mais il s'agit aussi d'une éducation à l'alimentation auprès du jeune public afin d'apprendre à

manger sainement, de manière raisonnée et sans gaspiller.

Les écoles ont donc la chance d'avoir, chaque jour, des repas confectionnés sur place par des cuisiniers formés et à un coût raisonnable. Malgré tout, il est tenu compte des goûts des enfants lorsque certains produits ne rencontrent pas de succès : Laurent échange régulièrement avec les agents de la commune, qui lui font remonter les succès ou non de certains plats.

En plus de ses missions de cuisinier, Laurent est aussi formateur auprès des travailleurs de l'ESAT.

Ceux-ci sont amenés à de plus en plus d'autonomie afin de se perfectionner en cuisine ou de préciser leur projet professionnel. Il faut donc se montrer pédagogue, patient pour mettre en valeur les qualités de chacun, tout en fournissant les repas à midi. C'est une expérience nouvelle mais très enrichissante pour lui.



PLUS D'INFOS  
www.esat.lephare.amisep.fr

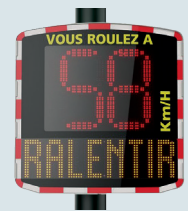
## LESBRÈVES DU CONSEIL

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

#### Implantation de radars pédagogiques

*Faire baisser la vitesse des automobilistes en ayant une action pédagogique plutôt qu'une action répressive.*

Afin de répondre à une demande ponctuelle de riverains qui



expriment un sentiment d'insécurité routière, des radars pédagogiques vont être installés à sur le territoire de Val d'Oust courant mars. Ces radars collecteront les statistiques de trafic (le nombre de véhicule, l'heure de passage, la vitesse moyenne et maximale, dans les deux sens de circulation, etc). Ces données permettront de mettre en place des actions spécifiques liées à la sécurité routière ou des aménagements routiers.

#### Des panneaux de signalisation un peu spéciaux

L'État vient de positionner ces panneaux dans notre commune.

Ils signalent la présence possible de véhicules radar sur la portion de voie signalée.



LESBRÈVES DU CONSEIL



La leptospirose

La leptospirose est une maladie grave pouvant infecter l'homme et les animaux. Elle se contracte au contact de l'eau contaminée par les urines des rongeurs terrestres (rats) et des rongeurs aquatiques (ragondins/rats musqués).

La lutte contre les rongeurs aquatiques (ragondins et rats musqués) permet de diminuer les risques de contracter la leptospirose (20 % des ragondins et 35 % des rats musqués sont potentiellement excréteurs de cette bactérie).

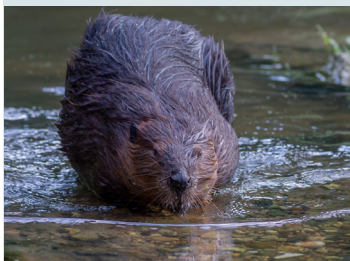
Les symptômes

En cas d'activités nautiques : si dans les 3 semaines suivantes, vous présentez :

- de la fièvre (> 38,5 °C)
- des maux de tête
- des douleurs musculaires et articulaires

c'est peut être la leptospirose.

Consultez rapidement votre médecin traitant (un traitement antibiotique peut être nécessaire).



La régulation des populations de ragondins est une obligation (Arrêté Préfectoral - 26 Mars 2013)

La commune de Val d'Oust participe à la limitation du développement des rongeurs aquatiques et donc à la réduction du risque de contraction de la leptospirose.

Pour votre sécurité, merci de respecter le travail des piégeurs et les cages piégées.

Appel aux bénévoles



Il est temps pour nous, membres du club des Écureuils de nous bouger

Se bouger pour sauver la traditionnelle fête des boudins de Tante Thurine qui vous le savez sans doute n'a pas eu lieu en 2020.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour cette édition 2021, qui j'espère aura lieu (fabrication du délicieux boudin noir fait main, organisation, mise en place...) Je me doute que ce message publié dans les BRÈVES de Val d'Oust surprendra certaines personnes, mais c'est le but et l'occasion pour nous, habitants de cette nouvelle commune de faire connaissance. Habituellement et ce depuis plusieurs années, les bénévoles présents fabriquaient

environ 6000 boudins mais vu les conditions sanitaires actuelles, nous avons décidé de revoir cette quantité à la baisse (environ 1500) et ainsi modifier cette édition 2021. En effet, nous ne pourrions certainement pas faire de rassemblement, donc pas de repas le midi ; nous envisageons donc de fabriquer les boudins le samedi, pour les vendre au marché hebdomadaire de Val d'Oust.

Au programme de ce dimanche dès 14 h 00, aura lieu un concours de palets et le soir galette saucisses/frites à emporter.

Pour l'instant, rien n'est réellement figé et nous suivons de très près l'évolution de cette fichue pandémie !!

Si des personnes sont intéressées ou souhaitent simplement avoir des explications, c'est très simple ! Vous pouvez joindre le président des Écureuils football

**Par téléphone fixe** au 02-97-74-71-25 ou portable au 06-28-25-46-77

**Par mail à :** [fabrice.bauche56@gmail.com](mailto:fabrice.bauche56@gmail.com) ou [fabrice.bauche@orange.fr](mailto:fabrice.bauche@orange.fr)

Merci,

Les bureaux FOOTBALL et BASKET

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS 2021 \*

Inauguration de la boîte à livres de Quily .....samedi 10 avril

Journée des arts .....samedi 1er mai

Biat'Roll de l'Oust à Brocéliande .....dimanche 09 mai ou samedi 05 juin

Fête de la musique à la Gare ..... samedi 19 juin

Marché estival au Roc St-André..... jeudi 29 juillet (cinéma plein air)

A dimanche au Canal au Roc St André..... dimanche 1er août (randonnée pédestre, apéritif, pique-nique avec animation musicale).

\* Ces dates ne sont que des projections, les conditions sanitaires étant imprévisibles...

LESBRÈVES DU CONSEIL

VOIRIE

Réfection de l'enrobé du parking de la place du Général de Gaulle

(Roc Saint-André)

Les travaux de réfection de l'enrobé et le traçage des emplacements du parking de la place du Général de Gaulle, sur la commune déléguée du Roc Saint-André, vont être exécutés pendant les vacances de Pâques. Le parking sera inutilisable pendant une dizaine de jours.

L'étude d'un nouveau traçage, permettra de gagner 14 places.

Des réaménagements dans les mairies et à l'agence postale communale.

Dans quelques semaines, l'accueil de la mairie de Val d'Oust va être réaménagé pour permettre une plus grande confidentialité, nécessaire pour l'agence postale communale et différencier davantage l'accueil de cette activité postale.

Une cloison sera installée et les bureaux verront quelques transformations. Les services techniques vont effectuer ces travaux.

De plus, dans le cadre d'une mise en accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite, la porte d'entrée actuelle va être changée par un système de portes coulissantes automatiques.

Par la suite, des nouveaux bureaux administratifs seront aménagés dans les anciens bâtiments de La Poste pour permettre un meilleur accueil du public.

Concernant la mairie déléguée de La Chapelle-Caro, une salle de réunion plus spacieuse et plus accessible sera aménagée, notamment pour les réunions du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et du syndicat scolaire intercommunal. Cette salle sera aussi la salle des mariages.

# PORTRAIT Une vie au service des autres



Qui ne connaît pas Marie-Claire Boulvais ? Elle exerce sa profession de restauratrice depuis 60 ans à la Gare de Val d'Oust et a bien voulu partager avec nous quelques souvenirs.

*"Originaire de Trémalliet en Lizio, j'ai commencé à travailler à l'âge de 19 ans. Le 15 février 1961 ma carrière débute dans ce restaurant tenu par Mme Dubois. Je continuais d'aider mes parents à la ferme. C'était la guerre d'Algérie.*

*Je me suis mise à mon compte en 1980. À cette époque l'axe routier Rennes-Vannes passait devant l'hôtel et on travaillait dur. La voie express actuelle n'existait pas et tout le monde passait par là. Le passage à niveau fermait, ce qui provoquait des bouchons. C'était le conducteur du train qui baissait les barrières et les rouvrait après le passage de son convoi. La maisonnette du garde barrière (1) était déjà louée à un particulier. J'ai connu les derniers trains de voyageurs réservés aux pèlerins désirant se rendre à*

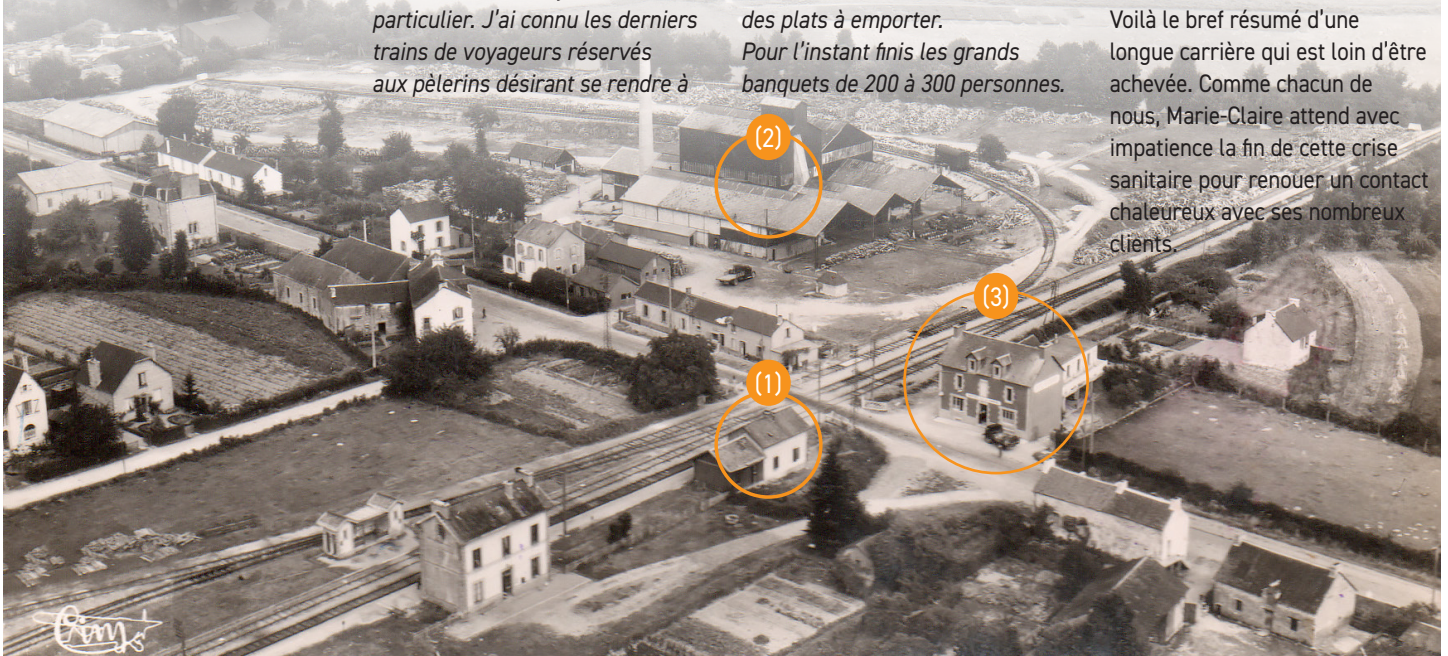
*Lourdes. Des wagonnets de bois alimentaient l'usine de tanins (2) des Frères Rey qui a fermé en 1963. Ce n'est qu'en 1969 que la société Panaget a réinvesti les lieux, les premiers panneaux d'agglomérés en sont sortis en 1972, l'inauguration a eu lieu au mois de mai de cette année. Les trains de marchandise ont disparu dans les années 1990. Voilà pour l'histoire de la Gare.*

*L'hôtel-restaurant de la Gare a été dans les premiers du département labellisé « les Routiers » (3) La chaîne des routiers, ce n'est pas du « frafra » : ils nous demandent une cuisine propre et correcte. Nous sommes contrôlés, j'ai beaucoup d'appréciations dans le bon sens sur internet, beaucoup de 5 étoiles (de toute façon, ils ne peuvent pas en mettre plus...). Du moment que le client est content ! Le Covid a paralysé notre chiffre d'affaires. Une dérogation de la préfecture nous autorise à servir uniquement les transporteurs et maintenant les gars du bâtiment. Ce qui me touche, ce sont les clients du « cru », ceux qui venaient manger au restaurant, à la saison de l'ensilage, des semis, les gars des usines, qui restent fidèles et me demandent de faire des plats à emporter. Pour l'instant finis les grands banquets de 200 à 300 personnes.*

*Beaucoup de personnalités ont fréquenté l'établissement :  
- Hommes politiques : Raymond Marcellin (député, président du conseil général du Morbihan, Maire de Vannes, puis ministre au gouvernement de Georges Pompidou), Christian Bonnet (député et maire de Carnac, ministre de l'Intérieur au gouvernement de Raymond Barre et Jacques Chirac).  
- L'Industriel, Jean Guyomarc'h, fondateur du groupe agroalimentaire qui porte son nom et l'un des principaux créateurs de l'usine de galvanisation SBG.  
- Des gens du showbiz : l'humoriste Victor Vivier, l'accordéoniste Aimable, Raymond Devos...*

*Les spécialités de la maison ? le beurre blanc et la terrine. J'ai fabriqué, durant ma vie professionnelle, 24 tonnes de terrine, 600 kg par an et ce n'est pas fini, je n'ai jamais compté en nombre de cochons ! Je prépare toute ma viande, je la découpe, pour la préparation des jambons à l'os, des petits salés, des côtes et des terrines soit 1 cochon de 90/95 kg par semaine avant la pandémie".*

*Voilà le bref résumé d'une longue carrière qui est loin d'être achevée. Comme chacun de nous, Marie-Claire attend avec impatience la fin de cette crise sanitaire pour renouer un contact chaleureux avec ses nombreux clients.*

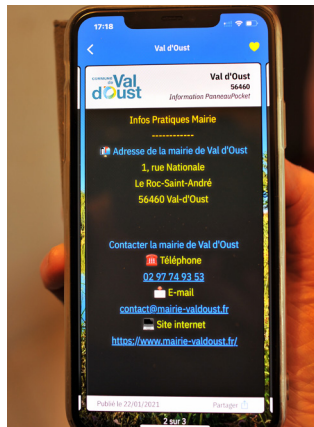


# PANNEAUPOCKET

**Des alertes ou informations directement sur votre téléphone mobile grâce à l'application PanneauPocket.**

Ce système simple permet de prévenir instantanément les citoyens par le biais d'une notification, sur les smartphones, les tablettes. Les messages diffusés par les services de la mairie seront multiples : alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations... Depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de la commune.

**CE SERVICE EST GRATUIT. L'application ne nécessite ni création de compte, ni aucune donnée personnelle.**



**INFOS TÉLÉCHARGEMENT**  
[www.mairie-valdoust.fr](http://www.mairie-valdoust.fr)

**VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS D'INSTALLATION**  
Prenez rendez-vous avec Typhaine au  
**02 97 74 92 76**  
Nous vous aiderons

## Projet d'éclairage

Après une matinée de débroussaillage au lavoir de Quily, le sentier, emprunté par les enfants du Clos de la Fontaine pour rejoindre l'arrêt des cars, a été entièrement retracé. Un éclairage est à l'étude. Il viendra terminer la sécurisation des lieux.



*La fontaine Notre Dame des Neiges, ...sous la neige...*

## Les Mairies de Val d'Oust



### Mairie de Val d'Oust

1, rue Nationale  
Le Roc Saint-André  
56460 VAL D'OUST  
Tél. : 02 97 74 93 53

#### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :  
De 9 h à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 17 h 30  
Samedi matin : de 9 h à 12 h



### Mairie déléguée de Quily

1, rue de l'Église  
Quily  
56800 VAL D'OUST  
Tél. : 02 97 74 92 76

#### Horaires d'ouverture :

lundi : 14 h - 16 h - Mardi : 9h - 12h  
Mercredi fermé  
Jeudi : 9 h - 12 h  
Vendredi : 10 h - 12 h  
Samedi fermé



### Mairie déléguée de La Chapelle Caro

12, avenue Yves Rober  
La Chapelle Caro  
56460 VAL D'OUST  
Tél. : 02 97 74 91 53

#### Horaires d'ouverture

Lundi - Jeudi de 9 h à 12 h  
Mardi - Mercredi - Vendredi  
De 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30

## ÉCOLES

### Travaux de la future école, ça avance...

Le maçon a fait place, à la mi-janvier, au charpentier. Il travaille toute sa charpente et ses ossatures en atelier. Le couvreur commencera sa

partie deuxième quinzaine de février.

Le chantier est dans les temps, il n'y a pas de retard pour le moment.



Photo : Alexandre BOSSUET



[contact@mairie-valdoust.fr](mailto:contact@mairie-valdoust.fr) / [www.mairie-valdoust.fr](http://www.mairie-valdoust.fr)